



Statistique financière

BUDGET 2010

Département des Finances, de la Justice et de la Police

Delémont, septembre 2009

Embargo jusqu'au jeudi 1er octobre 2009 à 12h00

Présentation du budget 2010 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Communiqué du 1er octobre 2009

1. Compte administratif

Compte administratif de l'Etat	1
Présentation schématique du budget en 4 phases	2
Plan de soutien de base à l'emploi et aux entreprises – effort cantonal	3

2. Compte de fonctionnement

Evolution des charges.....	4
Evolution des charges (graphique)	5
Principales variations des charges brutes par rapport au budget 2009	6
Evolution des dépenses générales	7
Evolution des dépenses de transfert.....	8
Classification fonctionnelle des charges brutes totales.....	9
Evolution de l'effectif du personnel	10
Evolution des revenus.....	11
Evolution des revenus (graphique)	12
Principales variations des revenus par rapport au budget 2009	13
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux.....	14
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique)	15

3. Compte d'investissement

Volume des investissements réalisés sur le territoire cantonal.....	16
Les grands chantiers de l'Etat.....	17
Répartition des subventions nettes d'investissements.....	18

4. Situation financière

Evolution du résultat de fonctionnement et du financement	19
Evolution du degré d'autofinancement des investissements	20
Evolution de la dette et des intérêts passifs.....	21
Evolution de la dette brute et des intérêts passifs (graphique)	22
Evolution des quotes-parts de l'Etat.....	23
Constats, contexte et défis	24

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 1^{er} octobre 2009

Communiqué de presse

Budget 2010: situation maîtrisée dans un environnement morose

Dans un contexte économique difficile, le budget 2010 de l'Etat jurassien, présenté jeudi 1^{er} octobre, présente un déficit de 4,2 millions de francs et une insuffisance de financement de 10,2 millions de francs. Ce résultat peut être qualifié d'acceptable, dans la mesure où il intègre une baisse des rentrées fiscales et un montant de plus de 7 millions de francs consacrés au plan de soutien à l'emploi et aux entreprises. Les investissements sont maintenus à un niveau élevé (207,9 millions au total, dont une part nette à charge de l'Etat de 43 millions) et seront autofinancés à raison de 76,3%.

La conjoncture actuelle aura notamment des effets sur les recettes fiscales. Ainsi, l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques n'augmente pratiquement pas (+0,4% à 203,2 millions de francs) alors que l'impôt sur le bénéfice des personnes morales se contracte d'environ un tiers. Ce manque à gagner est partiellement atténué par les effets attendus d'une amnistie fiscale (3 millions de francs) et le prélèvement de 2 millions de francs dans la provision conjoncturelle constituée en 2008. Du côté des revenus toujours, la part aux recettes fédérales est en hausse de 13 millions de francs (+9,6%). Ce chiffre intègre la correction de 6,4 millions de francs constatée en 2009.

La situation conjoncturelle difficile implique également un renforcement de l'engagement de l'Etat afin de soutenir les entreprises (aides financières, cautionnements, incitations diverses) et les personnes en difficultés (chômage et marché de l'emploi). Un montant de 4,1 millions de francs est inscrit au budget de fonctionnement, auquel s'ajoutent des investissements pour 2,9 millions de francs, notamment dans les secteurs des constructions, de l'environnement et de l'énergie.

Les autres dépenses de fonctionnement évoluent de manière contrastée. Alors que les charges de personnel sont en légère baisse par rapport au budget 2009 (-0,65% à 233,8 millions), les subventions octroyées augmentent fortement (+3,6% ou +14,6 millions de francs). Les décisions récentes des Chambres fédérales concernant le financement des soins de longue durée ont des incidences importantes sur le budget cantonal et se répercutent également sur la part cantonale au financement des assurances sociales. Par ailleurs, il faut faire face à des augmentations de coûts dans les établissements de soins et de santé ainsi que pour les hospitalisations à l'extérieur.

Les charges nettes pour les communes induites par les différents éléments contenus dans le budget 2010 de l'Etat augmentent de 3,1 % par rapport au budget 2009. Cette évolution est

bien plus liée au recul des recettes (ex: impôts des frontaliers : -10,1 %) qu'à l'accroissement des parts des communes aux systèmes de répartition des charges (+ 1,6 %).

Les investissements propres se concentrent sur le secteur routier (part nette de 12,0 millions) et les constructions (5,9 millions). Les subventions d'investissement s'élèvent à 20,0 millions de francs et sont affectées dans les domaines de la santé, l'agriculture, l'environnement, l'économie et l'enseignement. Sans le plan de relance, le degré d'autofinancement dépasserait 87%. Avec 76,3%, il est légèrement inférieur aux exigences du mécanisme de frein à l'endettement (80%), qui entrera en vigueur pour le budget 2011.

La dette baisse depuis 2003 mais devrait à nouveau augmenter modérément en 2009 et 2010 du fait des insuffisances de financement. Selon les prévisions, la dette devrait atteindre 270 millions de francs à fin 2010. Par contre, les charges d'intérêts diminuent encore, grâce à des conditions favorables sur les marchés. L'Etat consacre néanmoins 3,5% de ses recettes fiscales, ou 9,6 millions de francs en 2010, au titre des intérêts passifs.

Avec ce budget et compte tenu de la conjoncture, le Gouvernement tient le cap qu'il s'est fixé dans la gestion financière de l'Etat. Il poursuit les efforts de mise en œuvre des mesures d'assainissement annoncées en 2008 et considère qu'une bonne partie du déficit structurel sera résorbé à fin 2010. En revanche, la flexibilité budgétaire s'est encore amoindrie, car les augmentations de charges s'inscrivent dans la durée et les forts investissements consentis nécessitent un volume d'amortissement toujours plus élevé. De plus, le risque financier augmente vu la volatilité des revenus provenant de la Confédération et des cantons. Dans ce contexte, la gestion financière restera au centre de l'attention du Gouvernement dans les années à venir.

BUDGET 2010 - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT

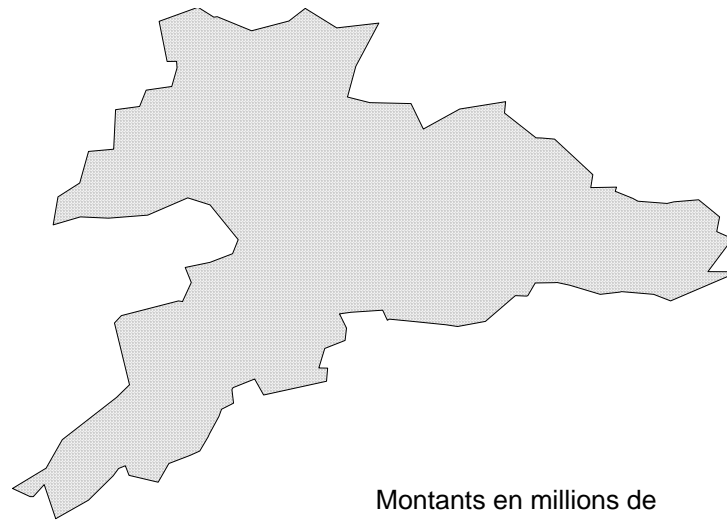
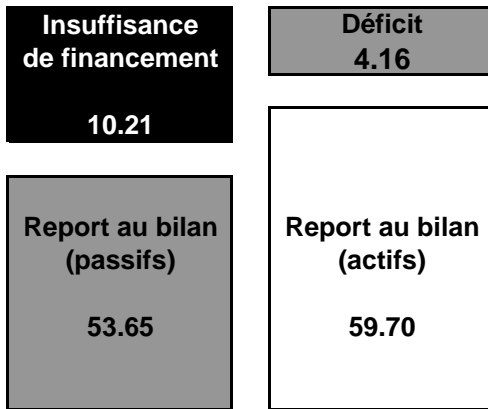
Montants arrondis en milliers de francs

Le budget 2010 est marqué par le retournement conjoncturel, mais la situation financière reste maîtrisée. L'excédent de charges est de 4,2 mios. L'insuffisance de financement est contenue à 10,2 mios et le degré d'autofinancement des investissements atteint 76,3 %.

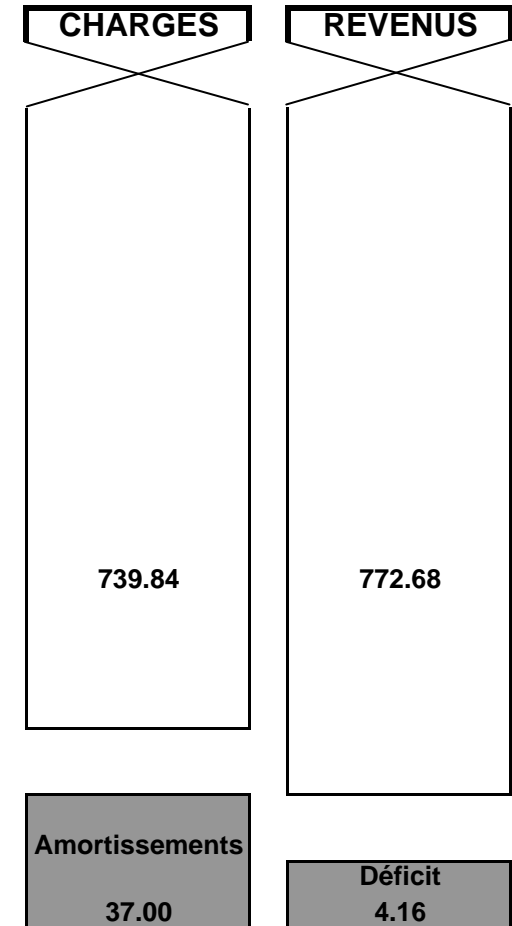
	Comptes 2008		Budget 2009		Budget 2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Fonctionnement						
Charges et revenus	741'106	743'679	758'223	758'259	776'840	772'684
Excédent de charges / revenus	2'573		36			4'156
Investissements						
Dépenses et recettes	61'554	23'241	58'744	14'204	59'699	16'650
Investissements nets		38'313		44'540		43'048
Financement						
Investissements nets	38'313		44'540		43'048	
Amortissements		34'480		35'700		37'000
Excédent de charges / revenus		2'573		36	4'156	
Insuffisance de financement		1'260		8'804		10'204
Variations au bilan						
Insuffisance de financement	1'260		8'804		10'204	
Report au bilan (passifs)	57'721		49'904			
Report au bilan (actifs)		61'554		58'744		59'699
Variation de la fortune	2'573		36			4'156

BUDGET 2010 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU BUDGET EN 4 PHASES

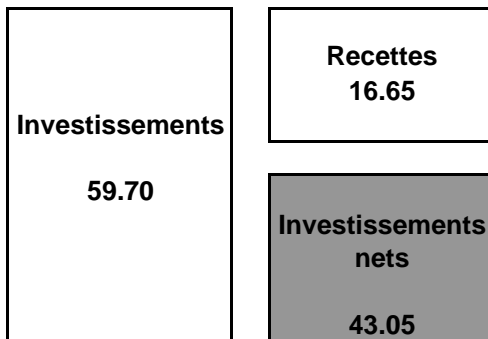
4 VARIATIONS AU BILAN



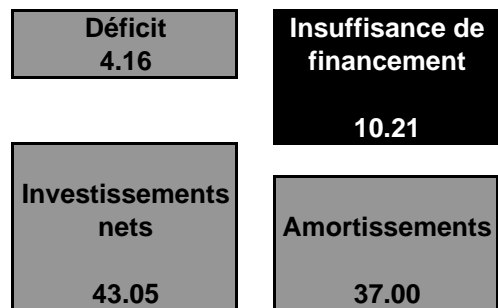
1 FONCTIONNEMENT



2 INVESTISSEMENTS



3 FINANCEMENT



**BUDGET 2010 - PLAN DE SOUTIEN DE BASE A L'EMPLOI ET AUX ENTREPRISES
EFFORT CANTONAL**

Sans plan de soutien, le degré d'autofinancement des investissements passerait de 76,3 % à 87,1 %.

(en milliers de francs)	<u>PLAN 2010</u>	<u>BUDGET 2010</u>
Marché du travail et emploi	2'550	2'550
Entreprises	(2'300)	
- sans pertes sur cautionnement	1'850	1'500
Fiscalité	-	-
Infrastructures	8'667	2'895
TOTAL	<u>13'067</u>	<u>7'025</u>
Fonctionnement	4'400	4'130
Investissements	8'667	2'895

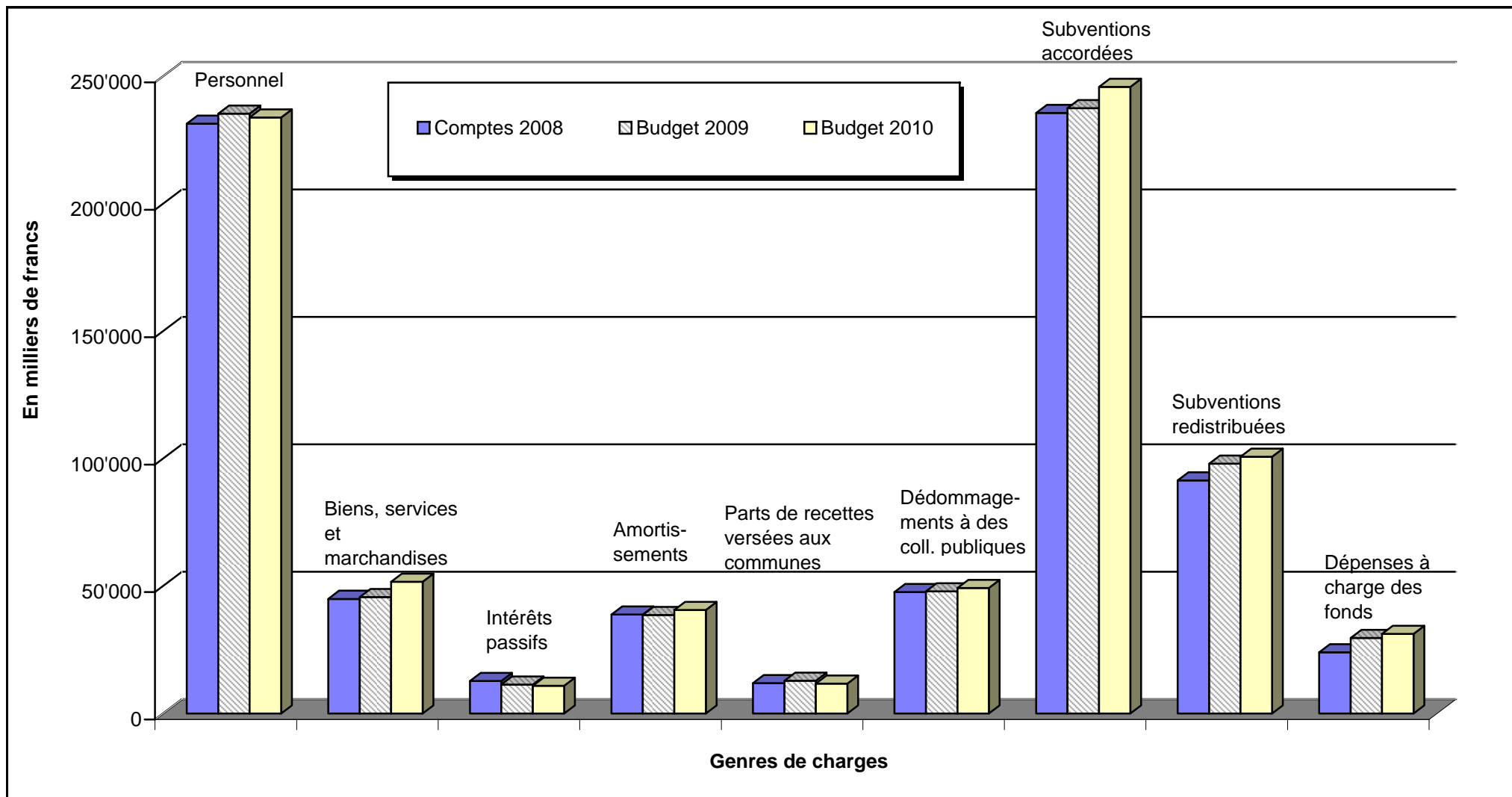
BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES CHARGES

Montants arrondis en milliers de francs

Sans les écritures purement comptables, les charges augmentent de 2,4 % par rapport au budget 2009. Cet accroissement provient principalement du plan de soutien à l'économie, du financement des institutions de santé et des assurances sociales ainsi que des amortissements.

No	Libellé du compte	Comptes 2008		Budget 2009		Budget 2010		Ecarts Budgets 09/10
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
30	CHARGES DE PERSONNEL	231'366	31.22	235'348	31.04	233'808	30.10	-0.65
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	44'942	6.06	45'693	6.03	51'660	6.65	13.06
32	INTÉRÊTS PASSIFS	12'756	1.72	11'345	1.50	10'882	1.40	-4.08
33	AMORTISSEMENTS	38'789	5.23	38'570	5.09	40'580	5.22	5.21
34	PARTS DE RECETTES VERSÉES AUX COMMUNES	11'914	1.61	12'771	1.68	11'726	1.51	-8.18
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBL.	47'629	6.43	47'881	6.31	49'194	6.33	2.74
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	235'594	31.79	237'471	31.32	245'792	31.64	3.50
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	91'416	12.34	97'971	12.92	100'709	12.96	2.79
377	DÉPENSES À CHARGE DES FONDS	24'009	3.24	29'630	3.91	31'172	4.01	5.20
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	1'941	0.26	734	0.10	570	0.07	-22.34
39	IMPUTATIONS INTERNES	750	0.10	809	0.11	747	0.10	-7.66
3	TOTAL DES CHARGES	741'106	100.00	758'223	100.00	776'840	100.00	2.46

BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES CHARGES



BUDGET 2010 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES BRUTES PAR RAPPORT AU BUDGET 2009

Montants bruts arrondis en millions de francs

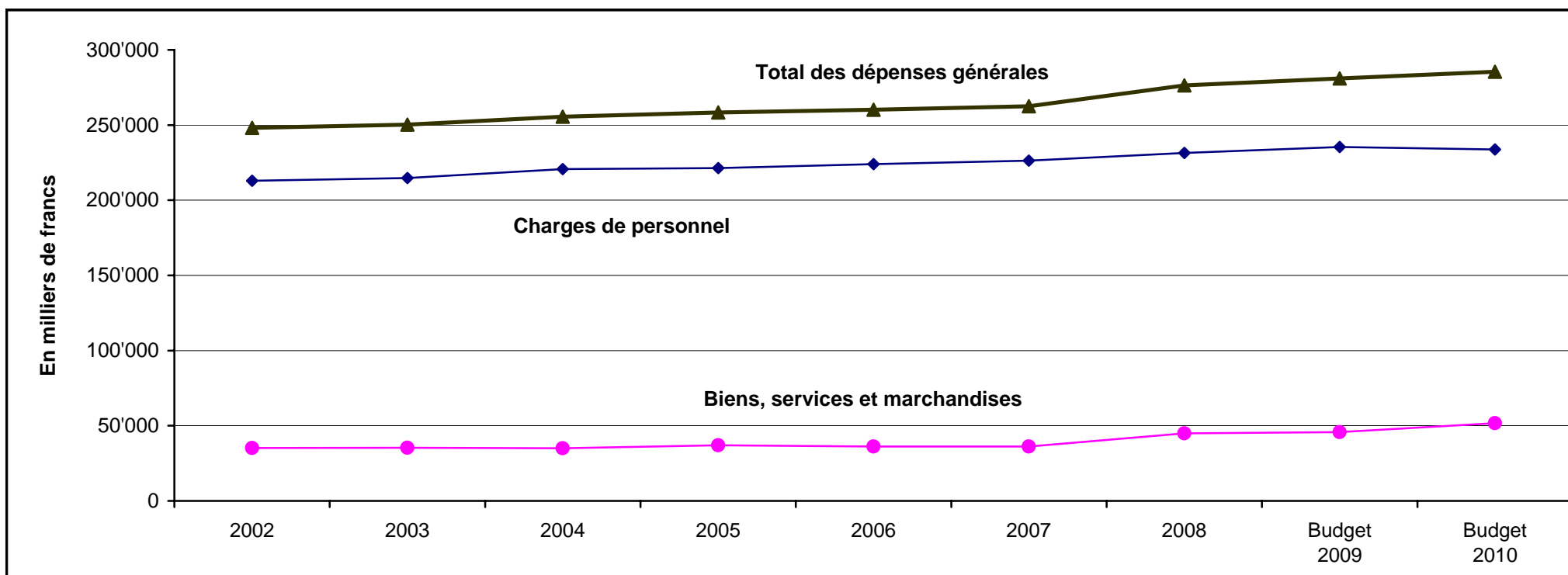
Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Rappel de cotisations Caisse de pensions	304	0.35	Charges de personnel des écoles	30	1.15
Eclairage des tunnels A16	312	0.30	Charges de personnel de l'administration	30	0.75
Entretien des routes, principalement A16	314	0.85	Indemnités du Service vétérinaire	318	0.30
Maintenance informatique	315	0.45	Intérêts passifs	32	0.45
Loyers	316	0.25	Part des communes à l'impôt des frontaliers	340	1.10
Promotion économique (plan de soutien)	318	0.85	Alimentation du fonds pour l'emploi	363	0.60
Etudes et mandats concernant l'environnement	318	0.70	Pertes sur avances de pensions alimentaires	366	0.20
Mesures pédagogothérapeutiques	318	0.50	Aide au tiers monde	367	0.15
Prestations de service dans la formation	318	0.40	Dépenses à charge des fonds en faveur des communes (fusions en 2009)	377	4.40
Prestations de service du Service de la population	318	0.35	Attributions aux fonds	380	0.15
Frais de procédure des tribunaux et des poursuites	318	0.35			
Prestations de service dans la culture	318	0.25			
Biens, services et marchandises (autres)	31	1.00			
Amortissements du patrimoine financier	330	0.70			
Amortissements du patrimoine administratif	331	1.30			
Hospitalisations extérieures	351	1.10			
Allocations familiales fédérales dans l'agriculture	360	0.25			
Solde dû aux communes en lien avec la répartition des charges de l'action sociale	362	0.90			
Etablissements et institutions de santé	364	3.40			
Institutions sociales jurassiennes	364	0.60			
Transports publics régionaux	364	0.15			
Subventions NPR	364	0.15			
Subventions à l'agriculture	365	0.50			
Assurances sociales	366	3.55			
Subventions fédérales redistribuées	37	2.75			
Dépenses à charge du fonds pour l'emploi	377	4.55			
Dépenses à charge du fonds du tourisme	377	0.35			
Dépenses à charge du fonds de gestion des déchets	377	1.00			
TOTAL		27.85	TOTAL		9.25

BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Montants arrondis en milliers de francs

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Budget 2009	Budget 2010
Charges de personnel	212'939	214'839	220'635	221'421	224'091	226'361	231'366	235'348	233'808
Biens, services et marchandises	35'137	35'364	34'942	37'007	36'112	36'219	44'942	45'693	51'660
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	248'076	250'203	255'577	258'428	260'203	262'580	276'308	281'041	285'468

Les charges de personnel sont en légère baisse (- 0,65 %) par rapport au budget 2009. Celui-ci se basait en effet sur un renchérissement de 2,15 % et dans les faits aucun renchérissement n'a été octroyé au 1er janvier 2009. La forte augmentation des biens, services et marchandises (+ 13,06 %) provient du plan de soutien, de l'entretien (routes et maintenance informatique) et de diverses études et mandats.



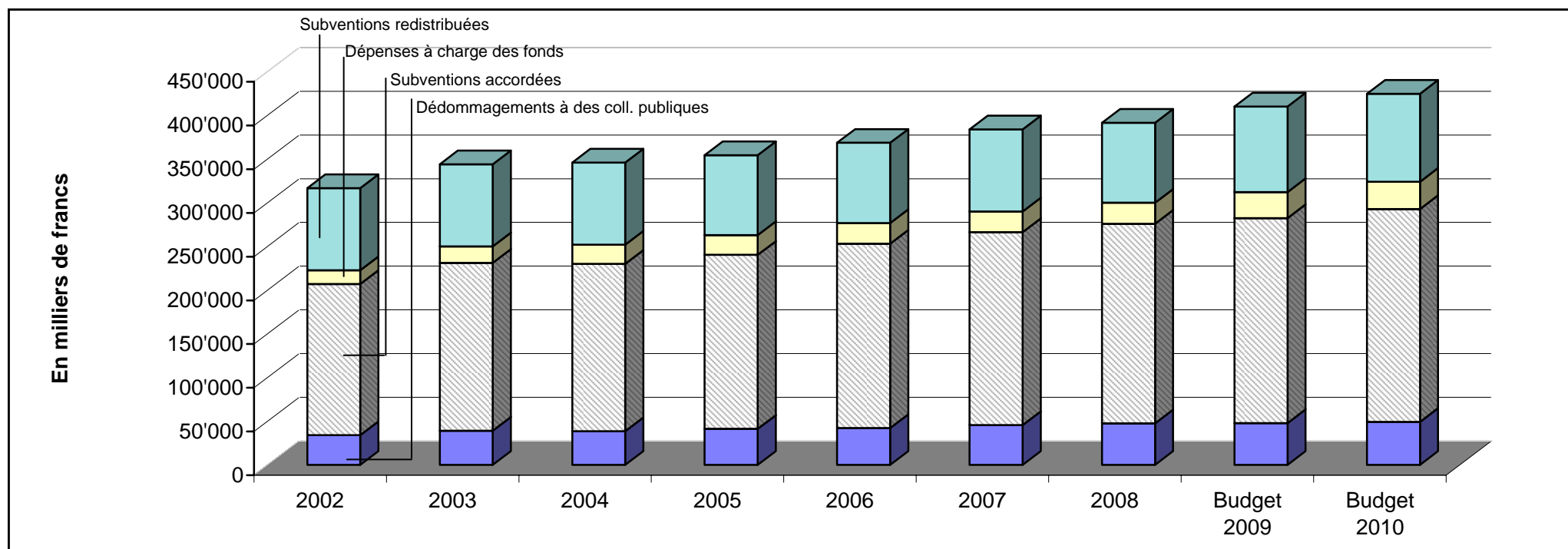
BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

Montants arrondis en milliers de francs

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Budget 2009	Budget 2010
Dédommagements à des collectivités publiques	34'178	39'179	38'576	41'253	42'201	45'537	47'629	47'881	49'193
Subventions accordées *)	172'836	191'968	191'417	199'084	210'834	220'767	228'312	234'558	243'610
Dépenses à charge des fonds	15'782	18'902	22'037	22'699	23'711	23'563	24'009	29'631	31'172
Subventions redistribuées	93'953	93'949	93'952	91'266	91'805	93'950	91'416	97'971	100'709
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	316'749	343'998	345'982	354'302	368'551	383'817	391'366	410'041	424'684

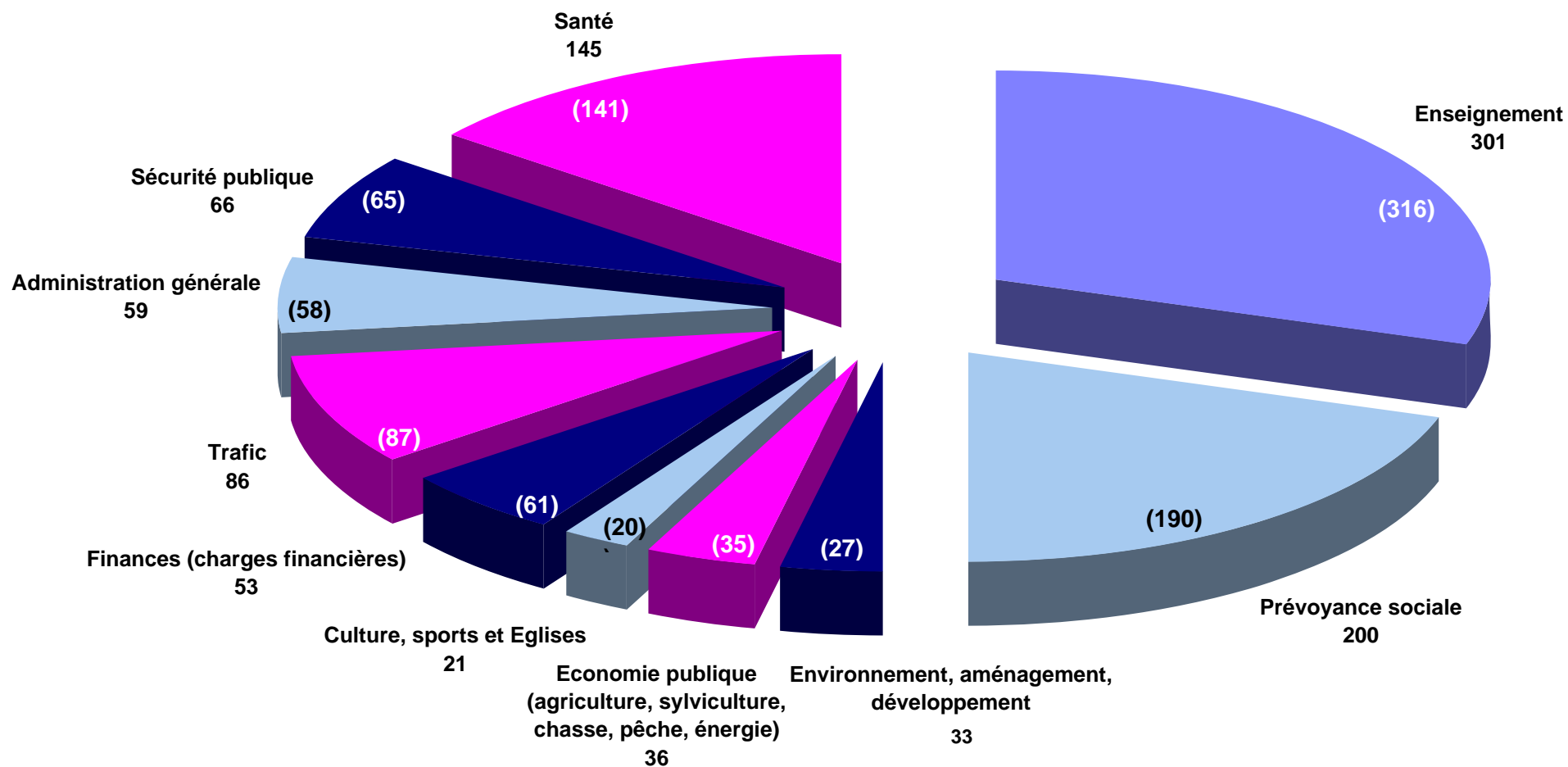
*) sans l'alimentation des fonds et les provisions

L'augmentation de ces dépenses est importante (+ 14,6 mio / + 3,6 %). Il faut mettre en évidence l'augmentation du coût des hospitalisations extérieures, les effets du nouveau financement de soins de longue durée décidé par la Confédération (y compris les incidences sur les assurances sociales) et l'accroissement des montants alloués aux établissements de soins et de santé (H-JU, FAS, EMS notamment).

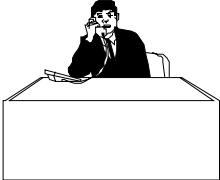
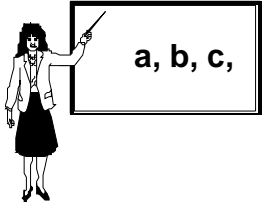


BUDGET 2010 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :
(Budget 2009 entre parenthèses)



BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	Budget 2005	Budget 2006	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010
<p>PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans les fouilles archéologiques)</p> 	798.2	795.9	798.1	790.1	790.0	799.6
<p>PERSONNEL ENSEIGNANT</p> 	928.3	921.8	916.8	926.9	923.5	919.2

N. B. : Sans les transferts d'une catégorie à l'autre (enseignants ESIJ, responsables de division), les chiffres 2008 auraient été de 800,2 pour le personnel administratif et 916,8 pour le personnel enseignant.

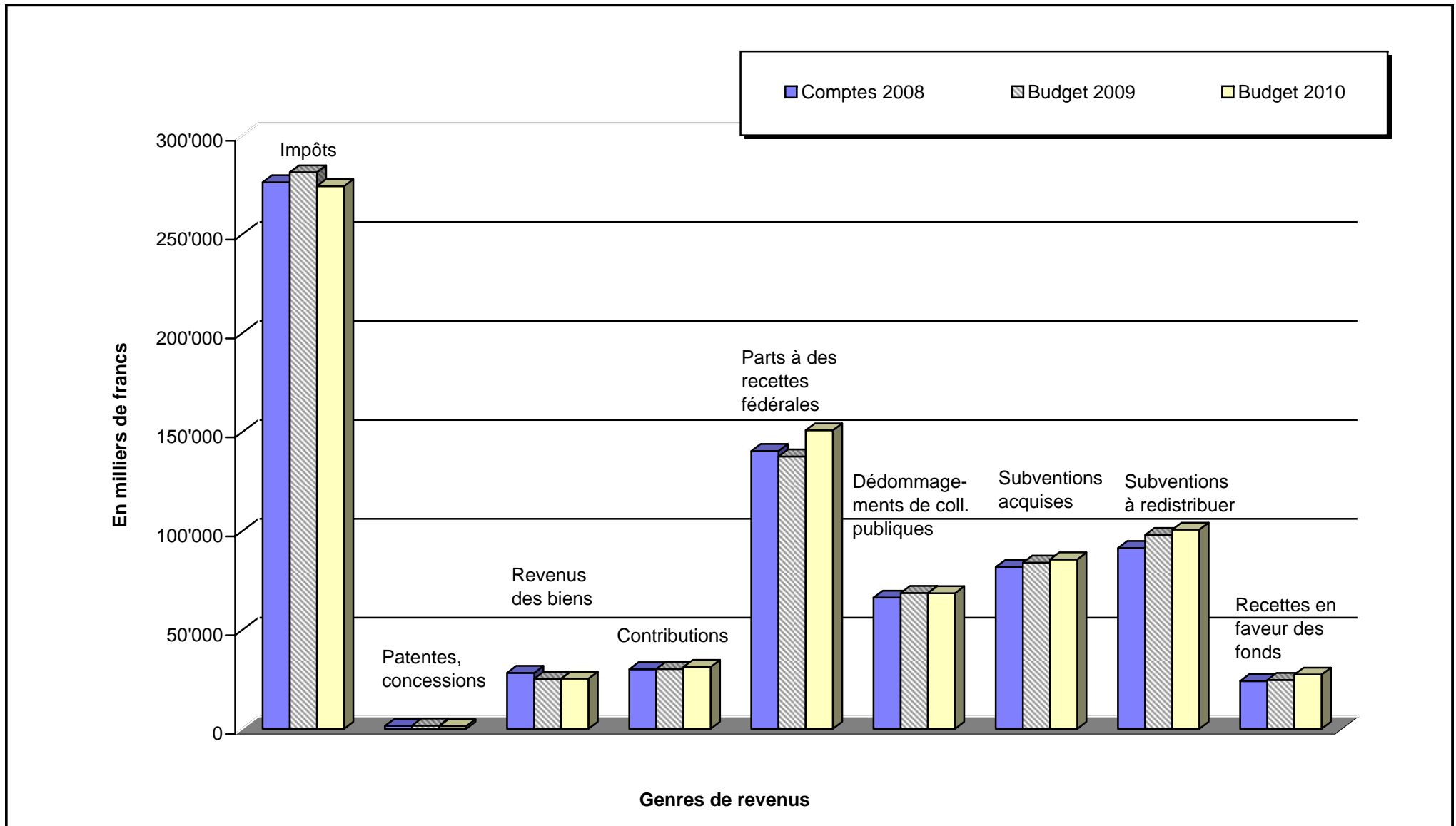
BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES REVENUS

Montants arrondis en milliers de francs

Sans les écritures purement comptables, les revenus augmentent de 1,73 % par rapport au budget 2009. La baisse du total des recettes fiscales est compensée par la progression nette de nos parts à des recettes fédérales.

No	Libellé du compte	Comptes 2008		Budget 2009		Budget 2010		Ecarts Budgets 09/10
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
40	IMPÔTS	276'351	37.16	281'356	37.11	274'402	35.51	-2.47
41	PATENTES, CONCESSIONS	1'458	0.20	1'597	0.21	1'329	0.17	-16.78
42	REVENUS DES BIENS	28'313	3.81	25'278	3.33	25'350	3.28	0.28
43	CONTRIBUTIONS	30'179	4.06	30'284	3.99	31'320	4.05	3.42
44	PARTS À DES RECETTES FÉDÉRALES	140'502	18.89	137'710	18.16	150'927	19.53	9.60
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBL.	66'332	8.92	68'721	9.06	68'587	8.88	-0.19
46	SUBVENTIONS ACQUISES	81'783	11.00	84'081	11.09	85'616	11.08	1.83
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	91'416	12.29	97'971	12.92	100'709	13.03	2.79
477	RECETTES EN FAVEUR DES FONDS	24'168	3.25	24'741	3.26	27'418	3.55	10.82
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS	2'427	0.33	5'711	0.75	6'279	0.81	9.95
49	IMPUTATIONS INTERNES	750	0.10	809	0.11	747	0.10	-7.66
4	TOTAL DES REVENUS	743'679	100.00	758'259	100.00	772'684	100.00	1.90

BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES REVENUS



BUDGET 2010 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET 2009

Montants bruts arrondis en millions de francs

Augmentations		Rubriques	Montants	Diminutions		Rubriques	Montants
Impôts des personnes physiques		400	5.30	Impôt à la source (7 trimestres en 2009)		400	3.30
Rappel d'impôts (amnistie)		400	2.95	Impôt des frontaliers		400	1.25
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie		403	0.15	Impôts des personnes morales		401	10.90
Taxes de successions et de donations		405	0.40	Droits de mutation et sur les gages immobiliers		404	0.50
Taxes des véhicules		406	0.20	Patentes		41	0.25
Emoluments pour passeports		431	0.20	Remboursement de frais de la santé		436	0.25
Emoluments de poursuites		431	0.20	Part à l'impôt anticipé		440	1.10
Remboursement de frais dans la formation		436	0.35	Part à l'impôt fédéral direct		440	0.50
Rémunération de la garantie BCJ		439	0.55	Parts des communes aux charges de la formation		452	0.45
Part à l'impôt sur les huiles minérales		440	0.40	Subventions fédérales aux PC AVS/AI		460	1.00
Péréquation fédérale et intercantonale		443	14.40	Redevance poids lourds		460	0.80
Ecolages versés par d'autres cantons		451	0.30	Subventions fédérales à la formation		460	0.70
Subventions fédérales d'assurance maladie		460	1.40	Recettes du fonds de péréquation financière		477	0.45
Subventions fédérales A16		460	1.25				
Parts des communes aux assurances sociales		462	1.05				
Subventions fédérales à l'agriculture		460	0.30				
Subventions fédérales à redistribuer		470	2.75				
Recettes en faveur du fonds pour l'emploi		477	3.15				
Prélèvements sur les fonds		480	0.55				
TOTAL			35.85	TOTAL			21.45

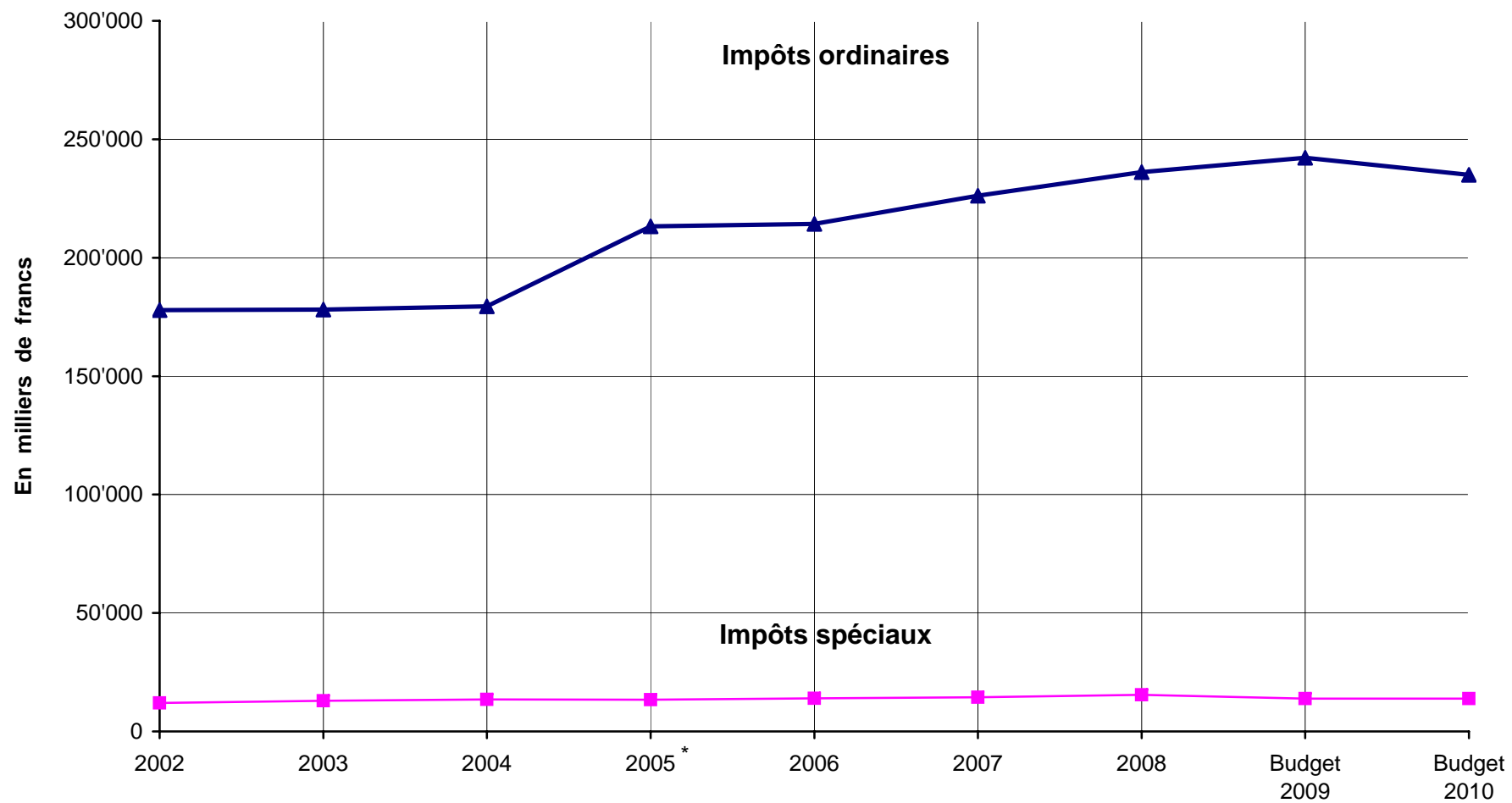
BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

Montants arrondis en milliers de francs

Au-delà de la baisse linéaire de 1 %, la progression des impôts sur le revenu et la fortune (+ 0,4 %) est ralentie par une diminution de l'impôt des frontaliers (- 10,5 %) et un retour à une comptabilisation sur une année de l'impôt à la source (- 48,5 %). La baisse de l'impôt sur le bénéfice est évaluée à 31,8 % vu l'évolution conjoncturelle. Elle est atténuée par la budégtisation d'une amnistie fiscale (3,0 mios). Au total, les impôts ordinaires sont en recul par rapport au budget 2009 et aux comptes 2008.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Budget 2009	Budget 2010
Impôts ordinaires									
Impôts sur le revenu et la fortune (400)	157'076	159'019	157'335	184'054	184'650	190'058	201'304	202'471	203'197
Impôts sur le bénéfice et le capital (401)	20'755	19'089	22'150	29'179	29'641	36'108	34'783	39'685	31'755
Total	177'831	178'108	179'485	213'233	214'291	226'166	236'087	242'156	234'952
Impôts spéciaux									
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie (403)	1'885	1'766	1'524	1'886	2'204	3'298	2'851	2'800	2'950
Droits de mutation et gages immobiliers (404)	6'895	7'159	8'522	8'138	8'229	8'396	7'940	8'400	7'900
Impôts sur les successions et les donations (405)	3'209	4'046	3'419	3'390	3'543	2'715	4'645	2'600	3'000
Total	11'989	12'971	13'465	13'414	13'976	14'409	15'436	13'800	13'850

BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX



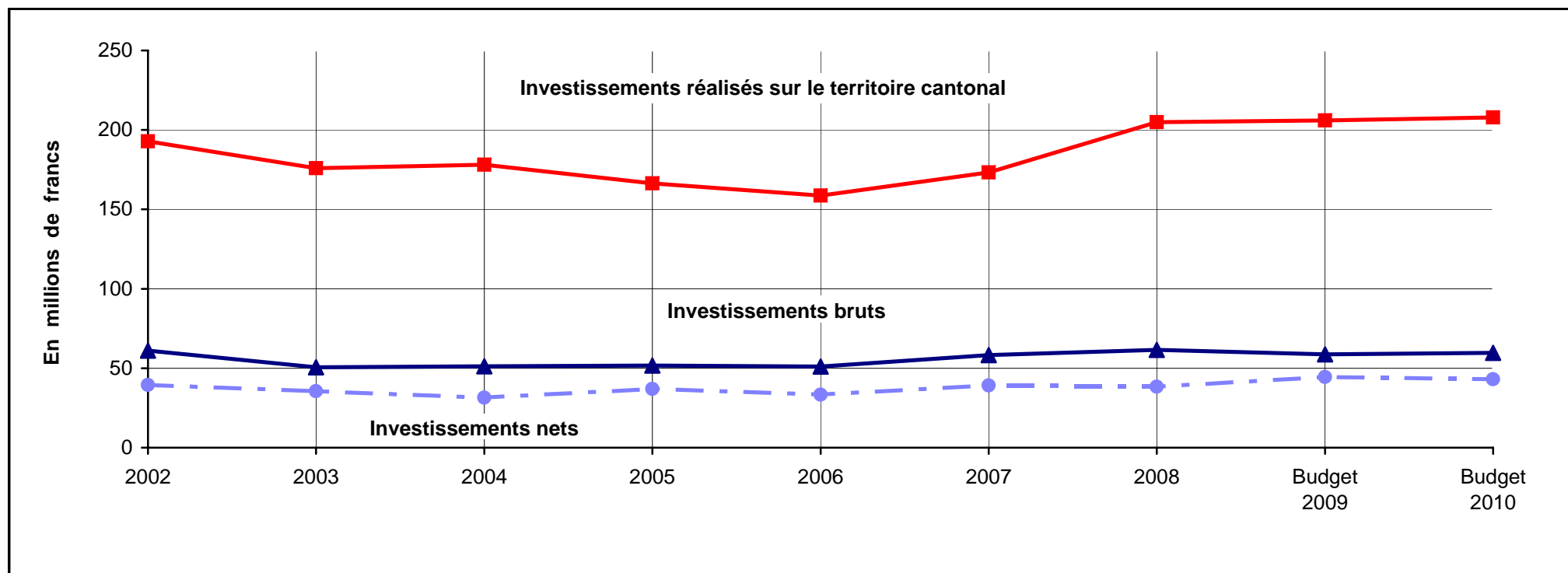
*La quotité d'impôts est passée de 2,3 à 2,85 suite au transfert des charges de la santé à l'Etat.

BUDGET 2010 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Montants arrondis en millions de francs

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Budget 2009	Budget 2010
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	192.9	175.9	178.1	166.3	158.7	173.2	204.9	206.0	207.9
Investissements bruts	61.1	50.6	51.2	51.7	51.0	58.3	61.6	58.7	59.7
Investissements nets	39.5	35.5	31.5	37.0	33.3	39.2	38.3	44.5	43.0

L'effort d'investissement sur le territoire cantonal est maintenu à un niveau élevé.



BUDGET 2010 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

PRINCIPAUX CHANTIERS

(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)

- ☒ Construction A16
- ☒ Aménagement de routes
- ☒ Maintenance routière
- ☒ Transformation du bâtiment "Communance 45" (OVJ)
- ☒ Polycom (réseau radio)
- ☒ Extension du Lycée
- ☒ Acquisition de terrains, aménagement d'étangs
- ☒ Gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures
- ☒ Captif II



A16 - Viaduc du Creugenat

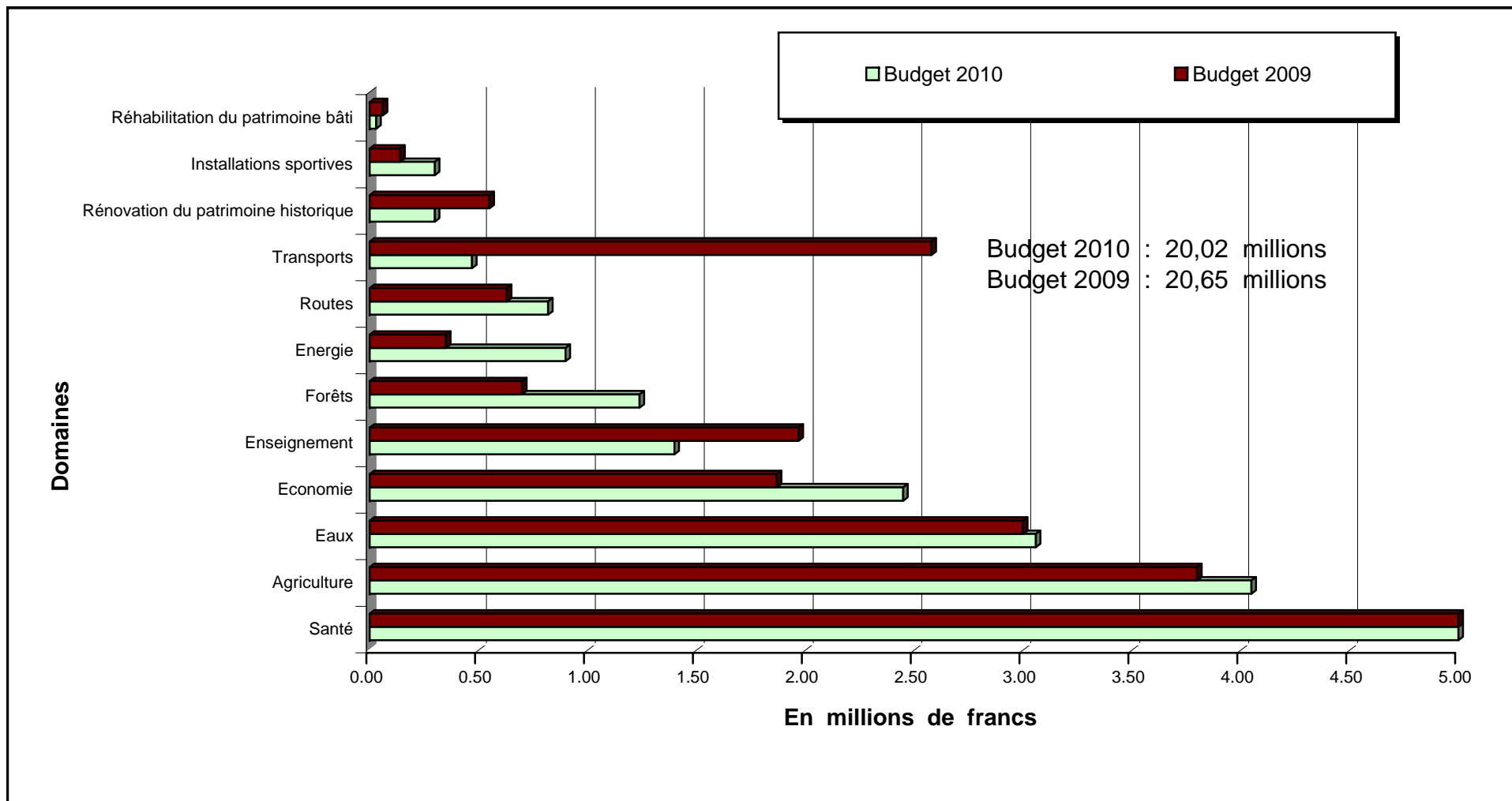
Montants arrondis en millions de francs

	Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
	155.2	7.0
	5.3	2.3
	2.2	2.1
	2.0	2.0
	1.7	0.8
	1.3	1.1
	1.1	0.4
	0.7	0.7
	0.5	0.5
TOTAL	170.0	16.9

Ce montant représente 81.8 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal

Cette somme constitue 39.4 % de l'investissement net total budgétisé pour 2010.

BUDGET 2010 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENTS

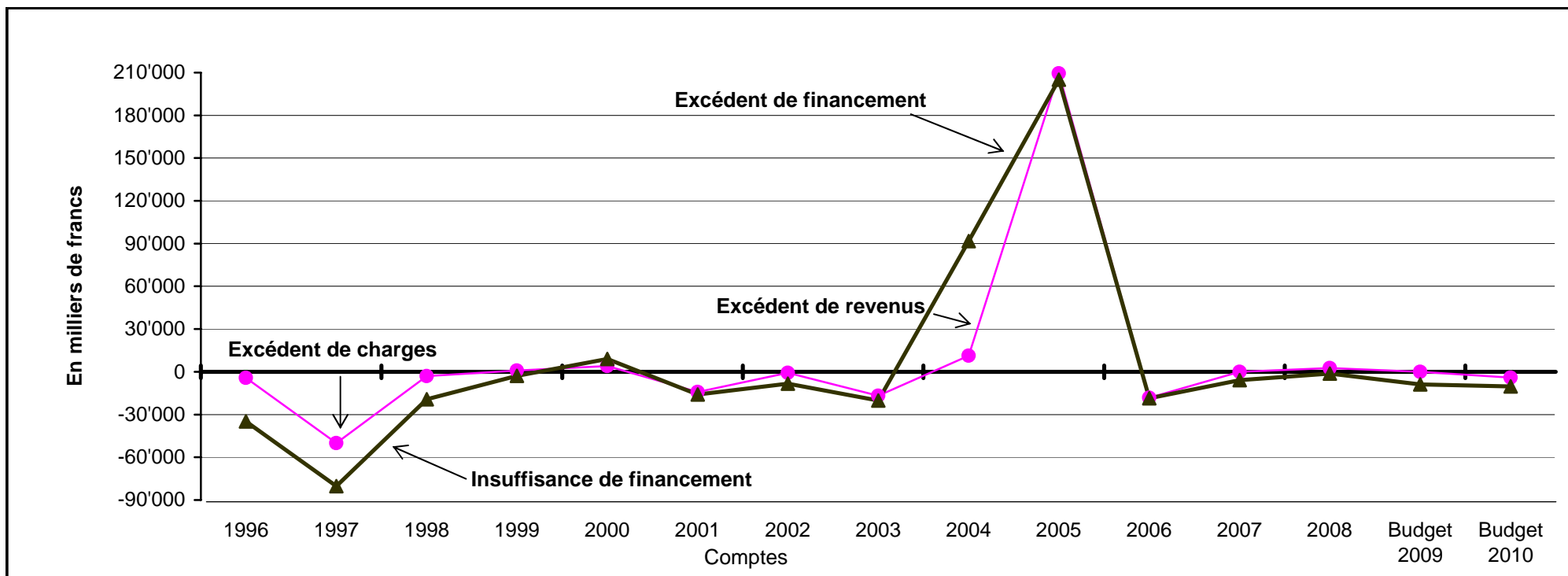


BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT ET DU FINANCEMENT

Montants arrondis en milliers de francs

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Budget 2009	Budget 2010
Résultat du compte de fonctionnement	-4'223	-50'075	-3'048	822	4'012	-14'244	-718	-16'792	11'221	209'465	-18'164	45	2'573	36	-4'156
Insuffisance/excédent de financement	-34'888	-80'268	-19'255	-2'842	9'001	-15'986	-8'262	-20'134	91'716	205'006	-18'597	-5'929	-1'260	-8'804	-10'204

La situation financière reste maîtrisée malgré les effets de la conjoncture et la mise en œuvre du plan de soutien à l'économie.

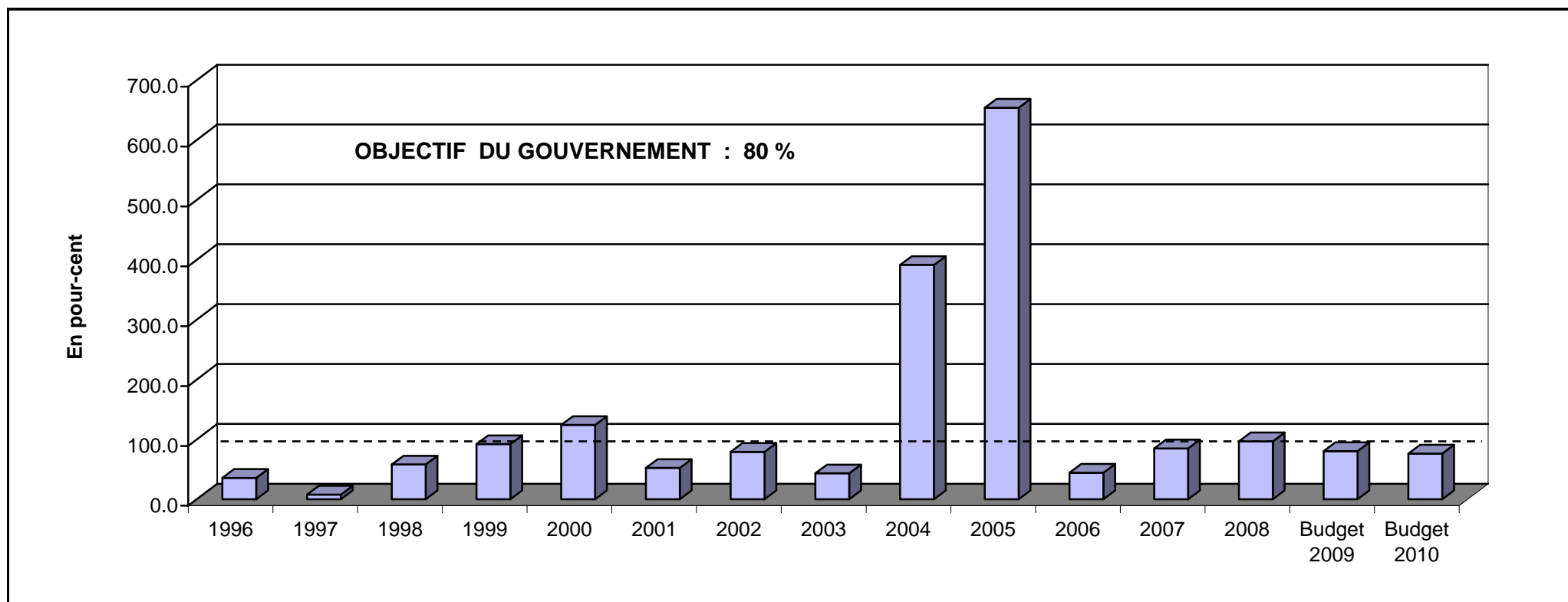


BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Calculé en % et arrondi à une décimale

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Budget 2009	Budget 2010
Degré d'autofinancement	35.7	7.7	57.9	91.9	123.9	52.2	79.1	43.2	391.2	653.6	44.1	84.9	96.7	80.2	76.3

Sans la mise en œuvre du plan de soutien à l'économie, l'objectif de 80 % serait dépassé en 2010. Le degré d'autofinancement cumulé de 1979 à 2010 est évalué à 84,1 %.



BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

Après la baisse continue depuis 2003, la dette brute devrait augmenter modérément en 2009 et 2010 du fait des insuffisances de financement. Par contre, les charges d'intérêts diminuent encore du fait des conditions actuelles sur les marchés.

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Estimations/Budgets	
								2009	2010
Dette brute ¹	492.1	511.6	460.7	380.5	335.3	305.2	255.0	260.0	270.0
En francs par habitant	7'132	7'407	6'669	5'506	4'845	4'396	3'652	3'722	3'865
Dette nette ²	358.6	378.4	287.9	81.2	99.6	105.9	110.5	120.7	134.1
En francs par habitant	5'197	5'479	4'168	1'175	1'439	1'525	1'583	1'728	1'920
Intérêts passifs ³	19.3	17.0	17.4	15.7	13.4	11.5	10.8	10.0	9.6
En % des charges réelles	3.5	3.0	3.0	2.7	2.1	1.9	1.8	1.5	1.4
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	9.1	8.0	8.1	6.3	5.3	4.3	3.9	3.6	3.5

¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 21 et 22 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements dans l'agriculture (compensation actif et passif du bilan de l'Etat)

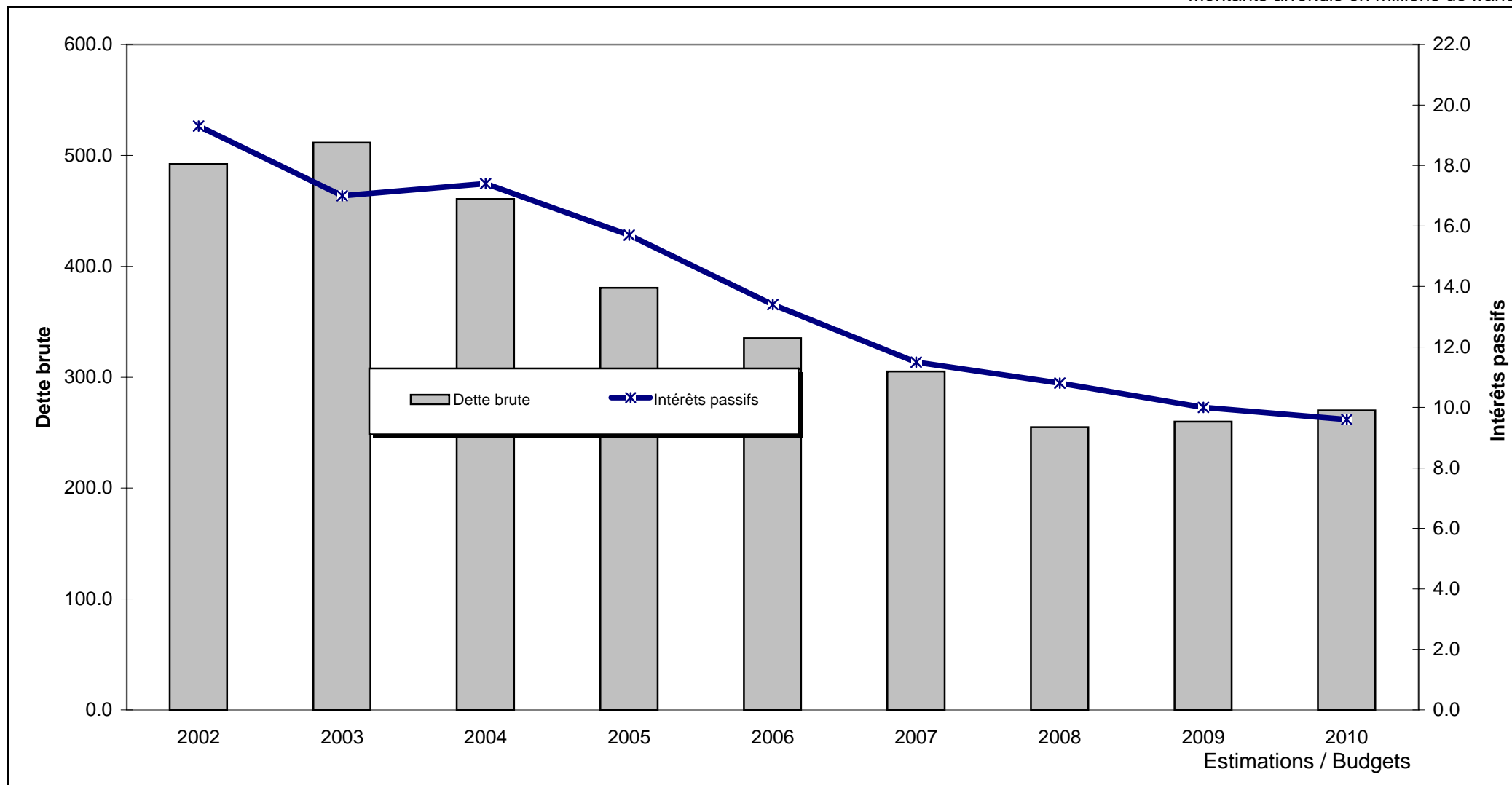
² Dette contractée pour constituer le patrimoine affecté aux prestations publiques (patrimoine administratif sujet à amortissement ./ . avances aux financements spéciaux ./ . fortune)

³ Opérations de couverture de taux par swap comptées en net

<i>Habitants (Source FISTAT)</i>	69'002	69'069	69'078	69'101	69'201	69'424	69'822	69'850	69'850
----------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DE LA DETTE BRUTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

Montants arrondis en millions de francs



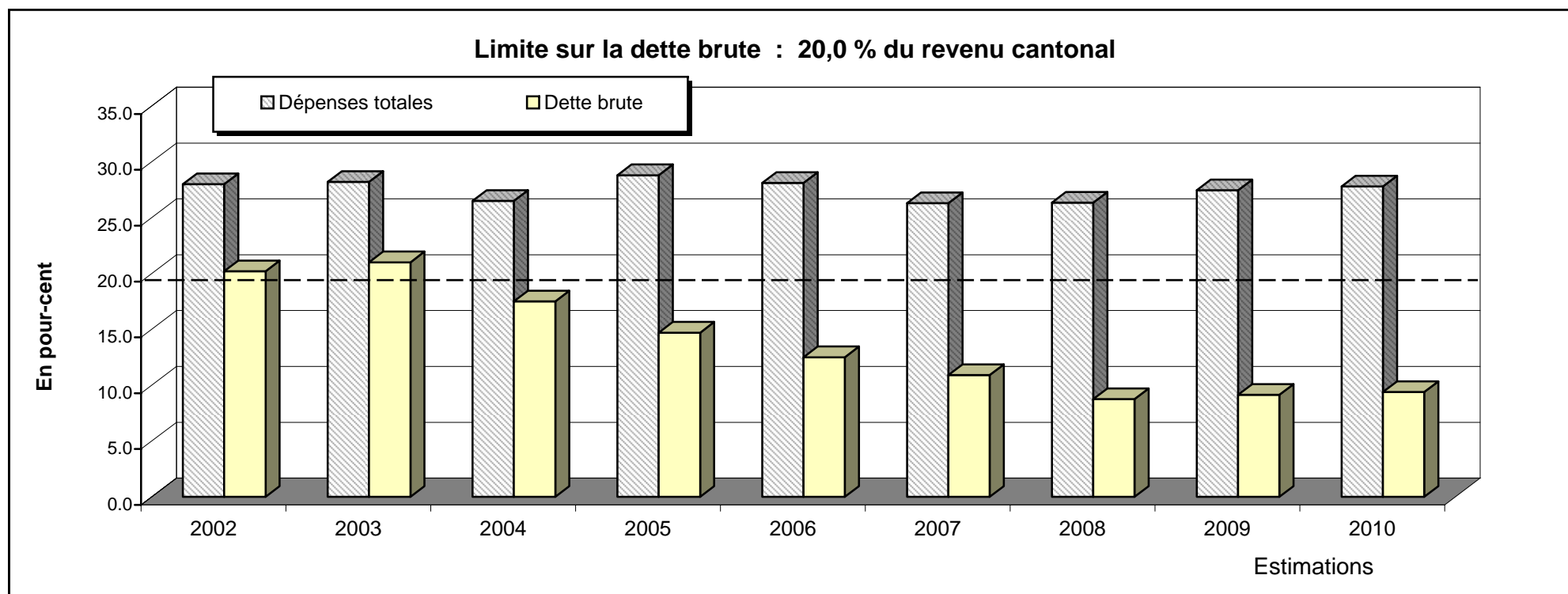
BUDGET 2010 - ÉVOLUTION DES QUOTES-PARTS DE L'ÉTAT

Calculées en % et arrondies à une décimale

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Estimations	
								2009	2010
Quote-part des dépenses totales	28.0	28.2	26.5	28.8	28.1	26.3	26.3	27.4	27.8
Quote-part des investissements nets	1.6	1.5	1.2	1.4	1.2	1.4	1.3	1.6	1.5
Quote-part de la dette brute	20.2	21.0	17.5	14.7	12.5	10.9	8.7	9.1	9.4

Quotes-parts de l'État : grandeurs comparées au revenu cantonal

L'évolution légèrement défavorable de la quote-part de la dette brute en 2009 et 2010 s'explique par la contraction de la conjoncture.



BUDGET 2010

CONSTATS, CONTEXTE ET DÉFIS :

- La conjoncture économique s'est dégradée en Suisse et dans le Jura. Même si on devrait assister à une légère reprise l'année prochaine, les conséquences financières (notamment sur la fiscalité) seront importantes pour l'Etat en 2010. De plus, l'Etat consent un effort sensible en mettant en oeuvre un plan de soutien à l'économie et au maintien des emplois.
- L'augmentation du financement des institutions de santé et des assurances sociales s'inscrit dans la durée. A l'opposé, l'accroissement de nos parts à des recettes fédérales revêt un caractère beaucoup plus volatil, restreignant encore davantage notre marge de manoeuvre budgétaire. C'est la raison pour laquelle la mise en oeuvre des mesures d'assainissement annoncées en 2008 s'est poursuivie.
- L'effort en investissements est élevé. Ils sont autofinancés à un niveau légèrement inférieur à l'objectif de 80 %. L'évolution de la dette de l'Etat est acceptable et les intérêts à payer baissent encore légèrement.
- Dans ce contexte et en comparaison avec les autres cantons, on peut admettre que la situation financière est maîtrisée. La structure du bilan et la fortune ne devraient donc pas être trop affectées en 2010.